

COMPTE RENDU CHS-CT DU 13 octobre 2015.

L'ordre du jour :

- Point sur la réalisation du budget 2015.
- Examen des registres Santé et Sécurité au travail et accidents de service.
- Point sur la médecine de prévention.
- Présentation du nouveau dispositif de formation des membres du CHSCT.
- Présentation de la campagne DUERP 2015/2016.

Cette instance a été présidée par M. Chapon. Les responsables des ESI de Clermont-Parlette, Clermont-Guichard, de Limoges et de Nevers, le docteur Lescher étaient présents. Étaient présents pour la 1ère fois : M Choulant (responsable du service pilotage de la DISI) et M Russac remplaçant de Mme Nivat à partir de 2016.

➤ **En préambule, la CGT a lu une déclaration liminaire :**

« Les représentants CGT au CHSCT de la DISI Pays du Centre tiennent à informer le Président et tous les membres de cette instance de la motion de leur section envoyée au Directeur Général des Finances Publiques et à la DRFIP des Bouches du Rhône dans laquelle, nous apportons notre soutien aux représentants des personnels de cette direction.

Depuis 2 ans, l'équipe de direction des Bouches du Rhône a cru bon de classer dans le DUERP en risque A, risque intolérable, la multiplicité et la fréquence des interventions de nature syndicale qui génère un risque de conflit et d'harcèlement à son encontre.

Si certains risquent de sourire, ce qui se passe dans cette direction ne fait pas rire les représentants CGT. Au contraire, cela nous alerte sur l'état du dialogue social avec la mise en cause de représentants syndicaux et de leurs droits syndicaux, avec le refus d'intervention de la Direction Générale et du secrétariat Général du Ministère sur ce sujet.

Nous réitérons aujourd'hui dans l'intérêt de tous, notre demande de retrait de toutes mentions relatives aux interventions syndicales sur les DUERP de la DRFIP du 13 des années 2014 et 2015, également du retrait de mentions similaires ou approchantes sur le futur DUERP 2016, de l'ouverture d'un véritable dialogue social et d'une audience auprès du Directeur Général, audience refusée à ce jour.

Les représentants CGT de la DISI Pays du Centre exigent « le respect des Libertés syndicales » qui représente un enjeu de Démocratie.

Le constat est là : nous n'avons jamais autant parlé du dialogue social en France depuis qu'il est mis à mal.

Que dire du passage en force du 1^{er} ministre sur le protocole de modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) alors que la majorité des organisations syndicales de la Fonction Publique étaient contre et ont refusé de signer !

Le gouvernement en décidant unilatéralement de passer au-dessus de la loi de modernisation du dialogue social fait preuve d'un mépris pour ses agents.

C'est un déni de démocratie !

La CGT est très inquiète pour l'avenir des salariés et des fonctionnaires.

Les lois Macron et Rebsamen aggravent la précarité, dégradent les conditions de travail, attaquent le droit

du travail et les conventions collectives en empêchant les salariés de se défendre.

Dans la Fonction Publique, avec les suppressions massives d'emplois, le gel de la rémunération, l'application de PPCR et les préconisations de la cour des comptes, ce ne sont pas uniquement les emplois et les salaires qui sont attaqués, mais ce sont les principes statutaires fondamentaux.

Dans cette instance, la CGT ne rentrera pas plus dans le détail mais tient à alerter des conséquences de toutes ces réformes sur les conditions de travail et donc sur la santé des agents. »

Réponse du président :

Sur l'état du dialogue social à la DRFIP des Bouches du Rhône, il n'est pas informé.

Pour le dialogue social dans notre direction, il réaffirme son engagement à ce que les représentants syndicaux et élus des personnels puissent exercer pleinement leurs mandats.

==> **La CGT en prend note.**

Concernant PPCR, il estime que c'est une avancée pour les agents et que l'Administration ne méprise pas ses agents.

==> **La CGT ne s'étonne pas que « les directeurs » n'aient pas la même analyse. Comme le ministre de la Fonction Publique, Mme Lebranchu, ils se font « les messagers » du gouvernement.**

Point sur la réalisation du budget 2015.:

Le budget initial étant dépassé de 4 000€, certains arbitrages ont été rendus par le CHSCT : décisions de co-financement avec la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ou dépenses reportées à 2016 en attendant d'avoir d'autres devis. La CGT a essayé dans la mesure du possible d'avancer dans l'intérêt des agents sans que le budget du CHS absorbe la baisse budgétaire du budget de fonctionnement de notre direction.

Par établissement, les nouvelles actions engagées ou envisagées :

ESI Guichard :

– changement des seules fenêtres de l'ESI datant de sa construction avec nouveaux stores (2 bureaux de concernés) => en co-financement avec DGF

– Renouvellement de chaussures de sécurité et pantalons.

– achat d'une laveuse industrielle pour entretien des zones éditiques et ADO => demande de devis supplémentaires pour avoir connaissance des tarifs de société de nettoyage.

Unaniment les représentants des personnels ont dénoncé les diminutions de budget nettoyage et que par conséquence la direction locale soit contrainte à acheter une laveuse. Il n'est pas normal que le budget du CHS supporte cette dépense. Néanmoins dans l'intérêt des agents et après l'étude d'autres devis, les représentants des personnels sont d'accord pour que le budget du CHS participe dans une certaine limite. => dépense repoussée pour 2016.

La CGT profite de ce point pour dénoncer ces sociétés de nettoyage qui se comportent comme des négriers préférant payer les amendes infligées par les tribunaux des prud'hommes au lieu de respecter le code du travail. => Un point sera fait avec cette société.

ESI Parlette :

– achat de luminaires sur pied

– Formation habilitation électrique-initiale => reportée en 2016 et sera prise en charge en co-financement avec la DGF. Cette formation devrait être prise en charge avec le cursus de formation métier.

ESI Nevers :

– aucune nouvelle action engagée.

Des devis ont été établis concernant le collage du faux plancher : facture entre 30 000€ et 60 000€

==> Cette opération ne pourra pas être réalisée sans une aide de la centrale...

ESI Limoges :

- achat de bras Ergotron.
- achat de bouchons d'oreilles.
- Travaux de réfection de la loge du gardien => en co-financement avec DGF
- achat d'1 escabeau/diable

Après en avoir débattu, le CHS décide de continuer à proposer les formations de SST (sur les résidences concernées) au lieu de basculer sur des formations PS1 (Premiers Secours).
Le docteur de Prévention partage cette décision. Également il souhaite que cette formation soit proposée à plus d'agents.

Concernant les agents travaillant en CID dans un département sans ESI, il a été rappelé qu'ils ont le DUERP et le registre de sécurité des DDFIP pour faire remonter leurs remarques.

Il a été décidé que l'agent de prévention de la DISI participera à la réunion annuelle des CID.

La CGT a obtenu qu'une délégation du CHS (OS et Administration) rende visite à 1 ou 2 CID excentrées pour 2016. Puis un compte rendu sera fait à l'ensemble du CHS sur les conditions d'exercices de ces collègues. La CGT souhaite réitérer cette action en 2017.

Concernant le stage des Risques Psycho-sociaux, la CGT a demandé d'attendre le retour des avis des participants de celui de novembre avant d'en programmer en 2016.

N'hésitez pas de nous transmettre vos revendications qui pourraient améliorer les conditions de travail.

Examen des registres Santé et Sécurité au travail et accidents de service:

Le registre Santé et sécurité sera dématérialisé à compter de janvier 2016.
=> une information sera faite à l'ensemble des agents.

ESI Guichard : 2 accidents dont 1 avec arrêt de travail.

ESI Parlette : 1 accident.

Point sur la médecine de prévention.:

Comptes-rendus de visites de locaux et de services aux ESI de Parlette et Guichard.
=> **la CGT tient à la disposition des agents ces documents.**

Un point a été fait sur la médecine de prévention à Limoges.

Suite à une dénonciation de la convention de service, les agents de la DRFIP87 et l'ESI de Limoges n'avaient plus de médecin de prévention.

Le docteur Lescher, médecin coordonnateur régional pour la région Auvergne Limousin, a été chargé d'organiser la continuité de service.

=> À compter du 2 octobre, le docteur Baillargeon, médecin de prévention de l'Allier et de la Creuse, assure le service tous les vendredis.

Il interviendra prioritairement sur les aménagements de postes lors d'un congé de longue maladie ou longue durée, sur les suites d'un accident grave de travail, pour la prise en charge des agents victimes ou témoins d'événements graves.

Cette situation est provisoire. Le secrétariat Général du ministère met tout en œuvre afin de pourvoir le poste de médecin de prévention de la Haute Vienne.

Très peu de médecins formés à la médecine du travail sortent chaque année des facultés de médecine (à Clermont-Fd : 2 par an !). La formation représente 7 ans de médecine + 4 ans de spécialisation.

Présentation de la campagne DUERP 2015/2016 :

La nouvelle campagne de mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est ouverte.

Le DUERP et PAP de la campagne précédente seront accessibles à la consultation.

- D'octobre à mi-décembre => mise à jour du DUERP par les agents.
Les cadres de proximité doivent solliciter leurs agents afin qu'ils mettent à jour le DUERP les concernant.
- De décembre à février => Groupes de travail sur le DUERP et PAP (Plan d'Action de Prévention) ESI et DISI
- Avant fin mars 2016 => réunion du CHSCT pour validation DUERP et PAP

Les représentants CGT présents à cette réunion :

- **Alain Bost et Francis Reix en qualité de titulaires**
- **Pascale Baldo en qualité de suppléante**
- **Sylvie Marcel en qualité d'experte.**

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tracts et comptes-rendus sont en ligne sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>